

La traduction de l'adjectif démonstratif en conjonction avec le nom propre / Michel Ballard. — Extrait de : Revue des lettres et de traduction = مجلة الآداب والترجمة. — N° 7 (2001), pp. 13-24.

Bibliogr.

I. Traduction — Etude et enseignement. II. Français (Langue) — Démonstratifs. III. Anglais (langue) — Démonstratifs.

PER L1037 / FL92602P

LA TRADUCTION DE L'ADJECTIF DEMONSTRATIF EN CONJONCTION AVEC LE NOM PROPRE

Michel BALLARD
(CERTA - Université d'Artois)

On a eu trop tendance à présenter le nom propre comme une sorte de signe amorphe, non signifiant, presque hors langue, appartenant plutôt au domaine de la simple désignation ou à la rigueur à celui des dictionnaires encyclopédiques, en raison des références culturelles qu'il peut véhiculer. L'observation de l'usage, dans la vie courante ou dans les textes de fiction, révèle un comportement qui l'intègre, bien plus qu'on ne l'imagine souvent, au système de la langue. Notre étude concerne la traduction des démonstratifs français vers l'anglais; des études sur d'autres paires de langues se révéleraient sans doute aussi instructives.

S'appuyant sur un article de Kleiber, Gary-Prieur souligne que:

Il faut exclure d'emblée un fonctionnement purement déictique du démonstratif: ce *Np* ne peut servir à introduire par monstration un nouveau référent, étant donné le caractère non descriptif du nom propre. Comme le souligne Kleiber, il y a là une différence de fonctionnement fondamentale entre nom propre et nom commun. Cela signifie que chaque fois qu'apparaît un SN de la forme ce *Np* qui n'est pas relié à **une occurrence antérieure de Np** il faut pouvoir reconstruire à partir du contexte **une connaissance préalable du référent du nom propre**. (Gary-Prieur: 203-204; c'est nous qui soulignons)

Autrement dit l'utilisation du démonstratif ('ce, cet, cette') suppose deux types de reprises: l'une, construite à partir d'«une occurrence antérieure du nom propre» dans le texte, est d'ordre contextuel ou anaphorique; l'autre, construite à partir «d'une connaissance préalable

du référent du nom propre» est davantage liée au souvenir d'un extralinguistique, réel ou fictif au sens où il est construit à partir de la fiction du monde imaginaire lié à, ou implicite dans, l'œuvre de fiction. Reprenant la distinction établie par Kleiber (Kleiber 1990), Ulrika Dubos parle de reprises mémorielles et de reprises contextuelles. Elle décrit le premier type en ces termes: «une 'reprise' mémorielle reprend une donnée ou une personne bien connue du ou des locuteurs, mais qui n'a pas nécessairement été mentionnée dans un segment de discours antérieur» (Dubos 1994: 104). La distinction est intéressante, et nous allons l'utiliser, mais le problème est de savoir ce que l'on entend par 'segment de discours antérieur', jusqu'où va-t-on le faire remonter dans un roman? Par ailleurs, nous verrons que la nature du nom propre fait qu'on peut l'utiliser avec un démonstratif et construire une reprise mémorielle malgré une mention antérieure proche. Nous examinerons successivement la reprise anaphorique et la reprise mémorielle.

1. La séquence «démonstratif + Npr» EN REPRISE ANAPHORIQUE

1.1. La reprise peut être neutre sur le plan modal

On rencontre dans l'Évangile selon saint-Matthieu, une utilisation classique de ce type de reprise, dans le cadre d'un récit, avec une valeur neutre sur le plan modal. Dans la version anglaise on a une tournure avec l'article défini. Les deux textes cités ne sont pas une traduction l'un de l'autre mais une traduction d'un autre texte, c'est en cela qu'ils sont intéressants et révélateurs des tendances des discours:

En ces jours-là arrive **Jean le Baptiste**, prêchant dans le désert de Judée
[...]

Ce Jean avait son vêtement fait de poils de chameau et un pagne de peau autour des reins. (Matthieu: 3 1-4)

*In those days came **John the Baptist**, preaching in the wilderness of Judæa, [...]*

*And **the same John** had his raiment of camel's hair, and a leathern girdle about his loins. (St Matthew: 3 1-4)*

Dans l'exemple suivant on a un mélange de récit, de discours intérieur libre et de discours direct:

'Excuse me. *Entschuldigung.*'

She turned round. It was the soldier, **Cobb**, calling from his bed.

'*Wasser, Kann ich, um, Wasser haben. Bitte.*'

She brought him a glass.'I speak English you know,'she said. 'You don't have to speak German.'

She remembered when **this Cobb** had arrived. The journey from Tanga had almost been too much for him. (Boyd: 220)

«Excusez- moi. *Entschuldigung.*»

Elle se retourna: c'était le soldat **Cobb** qui l'appelait de son lit.

'*Wasser, Kann ich, hum, Wasser haben. Bitte.*'

Elle lui apporta un verre:

«Je parle anglais, vous savez, dit-elle. Inutile de vous forcer à parler allemand.»

Elle se rappelait l'arrivée de **ce Cobb**. Le voyage de Tanga l'avait beaucoup éprouvé. (Besse: 246)

On notera, à propos de cet exemple, le caractère ténu, voire incertain, de certaines distinctions que nous évoquions plus haut. La première mention est une utilisation classique du nom propre, celle d'une désignation plus précise d'un individu par son nom. Dans la seconde mention, l'infirmière effectue un repérage de Cobb par rapport à sa première identification dans la situation construite (reprise anaphorique), mais aussi par rapport à leur première rencontre puisqu'elle entame un processus de remémoration; on est donc en train de passer dans la reprise mémorielle.

1.2. La reprise peut être teintée de modalité.

Nous examinerons d'abord le cas de l'interrogation inquiète et vaguement admirative d'Emma Bovary concernant Paris:

Elle était à Tostes. Lui, il était à Paris, maintenant; là-bas! Comment était **ce Paris**? Quel nom démesuré! Elle se le répétait à demi-voix, pour se faire plaisir; (Flaubert: 53)

Les traducteurs rendent très diversement cet emploi. Hopkins utilise l'équivalent anglais le plus probable («ce type de reprise se fait toujours avec 'this' dans la mesure où celui-ci marque avant tout une cohésion avec l'instance énonciative et ses protagonistes» (Dubos 1994: 104):

And now, here was she in Tostes; he, probably, in Paris. What sort of

*a place was **this Paris** of the sounding name? She spoke it half aloud from mere pleasure in the word. (Hopkins 1949: 53)*

Russell interprète cette interrogation de façon assez libre:

*She was at Tostes now; he was far away in Paris. Why '**Paris**'? Such a mighty name. She said it over to herself half-aloud, just for the sound of it. (Russell 1950: 70)*

Marmur rejoint en partie l'interprétation de Hopkins, mais en diffère par l'utilisation de 'that', qui «ajoute toujours une distanciation modale qui prime sur la valeur de 'reprise mémorielle'» (Dubos 1994: 104):

*She was in Tostes. He, he was in Paris now - **Paris!**
What was it like, **that city**? What a marvelous name! She would repeat it under her breath to make herself feel good; (Marmur 1964: 74)*

Nous examinerons maintenant l'expression plus nette d'une hostilité de la part du locuteur; '*Man*' utilisé seul avec un article défini à valeur anaphorique ou déictique peut exprimer cette attitude:

*'I don't like **the man: ce type** ne me plaît pas'
As he approached Temple recognized, to his dismay, a familiar lanky figure. Wheech-Browning. [...] Wheech-Browning was the last person Temple wanted to see. He couldn't stand **the man**. (Boyd: 229)
Près de la piste, Temple, sidéré, reconnut une silhouette familière: Wheech-Browning! [...] La dernière personne que Temple souhaitait voir! Il ne pouvait pas supporter **ce type-là**. (Besse: 257)*

On peut conserver les mêmes valeurs en liaison avec un nom propre, en utilisant un démonstratif: '*that man Smith: ce Smith*'; ou un article, l'ensemble peut être agrémenté d'un adjectif modalisateur :

*In that respect Erich had been right. Liesl had found herself in effective charge of the hospital until **Deppe** arrived. [17 lignes de souvenirs séparent cette mention de Deppe de la suivante]
She couldn't say she was exactly happy now, but at least she wasn't miserable any more. That is until **the wretched man Deppe** had arrived with his text book cases, turning everything upside down. (Boyd: 220)*

Sur ce point, Erich avait eu raison. Liesl s'était retrouvée pratiquement chargée de l'hôpital jusqu'à l'arrivée de **Deppe**. [...]

Elle ne pouvait pas vraiment dire qu'elle était parfaitement heureuse à présent, mais au moins elle n'était plus si malheureuse. C'est-à-dire jusqu'à l'arrivée de **cet affreux Deppe**, avec ses cas pour dictionnaires médicaux: il mettait tout sens dessus dessous. (Besse: 246)

2. La séquence «démonstratif + Npr» EN REPRISE MEMORIELLE

2.1. Le référent du nom propre est évoqué dans le cadre d'une réflexion, généralement dans un énoncé de type discours intérieur. La reprise est rarement neutre sur le plan modal mais cette modalité n'est pas toujours explicite:

- **Discours intérieur au style direct.** Dans l'exemple suivant, l'attitude hostile de Mr. Utterson envers Hyde est soulignée par l'utilisation de l'appellatif 'Master':

And then by a return on his former subject, he conceived a spark of hope. 'This Master Hyde, if he were studied,' thought he, 'must have secrets of his own.' (Stevenson: 54)

Revenant ensuite à son point de départ, il conçut une lueur d'espérance.
«Ce M. Hyde, pensa-t-il, doit avoir des secrets à lui». (Reichen: 35)

- **Discours intérieur au style indirect libre.** Dans les deux exemples ci-dessous, il y a une légère hostilité sous-jacente vis à vis de nouveaux venus dans une famille mais elle n'est pas explicitement marquée autrement que par le démonstratif:

[Le vieux Jolyon songe aux fiançailles toutes récentes de sa petite fille, June, avec Philip Bosinney]

*He woke up. June had gone! James had said he would feel lonely.[...] He ought never to have allowed the engagement. She had met **this Bosinney** at the house of Baynes - Baynes and Bildeboy, the architects.* (Galsworthy: 19)

Il s'éveilla. June était partie! James avait prédit qu'il sentirait la solitude. [...] Il n'aurait jamais dû permettre ces fiançailles. Elle avait rencontré **ce Bosinney** chez les Baynes, Baynes et Bildebot, les architectes. (Mayran: 29)

[Félix revient chez ses parents pour les fiançailles de son frère, Gabriel; il n'a pas encore rencontré la fiancée: Charis]

*Felix looked at Gabriel, who was sitting beside his mother. It wasn't the same any more, now that he was getting married to **this Charis**, he thought bitterly. He wondered what she was like.* (Boyd 1982: 68)

Il regarda Gabriel assis près de sa mère. Il n'était plus le même, se dit-il amer, maintenant qu'il allait épouser **cette Charis**. A quoi ressemblait-elle? (Besse: 73)

2.2. Le référent du nom propre est convoqué dans le cadre (étroit ou large) d'une situation sous la forme d'un rappel ou d'une évocation par le locuteur. Cette utilisation situationnelle se fait généralement en discours direct.

Dans *Le Nœud de vipères*, le récit a la forme d'une lettre du narrateur à sa femme, il s'agit donc d'une forme de discours direct, et ceci ressort dans des passages comme celui-ci où il l'interpelle comme dans une conversation:

A partir de l'affaire **Villenave** (1893) je me révélai en outre comme un grand avocat d'assises [...]

Cette affaire Villenave, si elle consacra mon triomphe, resserra l'étau qui m'étouffait [...]

Ces Villenave - te rappelles-tu seulement leur histoire? - après vingt ans de mariage, s'aimaient d'un amour qui était passé en proverbe. (Mauriac: 80-81)

It was the Villenave case (1893) which gave me the chance to prove myself a great Criminal lawyer as well [...]

The notorious Villenave case set the seal on my reputation. It also gave a further twist to the vice which was crushing out my life [...]

I wonder whether you remember the story of that Villenave couple? They had been married for twenty years, and were still so devoted to one another that they had become almost a legend. (Hopkins 1950: 64)

Là aussi, comme dans l'exemple tiré de Boyd (donné ci-dessus en 4.1.), à l'anaphore se mêle un processus d'évocation du passé lié à l'identité des individus nommés. On peut d'ailleurs estimer que l'utilisation de 'that' est liée à la notoriété des Villenave et au fait que «le référent appartient à la mémoire commune du locuteur et de l'allocutaire. On a alors affaire à un 'univers partagé'. *That* est le signe de la référence à tel ou tel objet de mémoire commun. Cet emploi est fréquent lorsque le locuteur (ou narrateur) s'adresse à son allocutaire (ou lecteur), en sollicitant sa mémoire.» (Joly et O'Kelly 1990: 439)

On retrouve l'évocation d'un individu appartenant au passé du Dr. Jekyll dans l'exemple suivant, la modalisation est marquée par l'apposition injurieuse:

'My poor Utterson, said he, 'you are very unfortunate in such a client. I never saw a man so distressed as you were by my will; unless it were

that hide-bound pedant, Lanyon, at what he called my scientific heresis.» (Stevenson: 58)

«Mon pauvre Utterson! Vous n'êtes guère gâté avec un client comme moi. Je n'ai jamais vu un homme plus affligé que vous avec mon testament, sauf peut-être **ce pédant borné de Lanyon**, devant ce qu'il appelle mes hérésies scientifiques.» (Naugrette: 59)

2.3. Le référent du nom propre est convoqué dans le cadre (étroit ou large) d'une situation sous la forme d'une exclamation exprimant une réaction du locuteur face à la personne ou à un trait caractéristique de ce référent. Cette utilisation situationnelle se fait généralement en discours direct.

2.1.1. Réaction à la personne, modalisée par certains adjectifs qualificatifs tels que: «poor/pauvre, dear /cher», qui sont des indices des sentiments de commisération ou de sympathie du locuteur; le français utilise l'adjectif démonstratif et éventuellement l'adjectif possessif, l'anglais utilise régulièrement le déterminant zéro parfois l'adjectif possessif.

a- déterminant zéro en anglais:

[le locuteur est le Dr. Jekyll]

*'There is one point I should like you to understand. I have really a very great interest in **poor Hyde**.*' (Stevenson: 60)

«Il y a un point que j'aimerais vous faire comprendre. Je porte en effet le plus vif intérêt à **ce pauvre Hyde**.» (Naugrette: 61)

*'I see **dear Dr Chasuble** coming up'* (O. Wilde)

«Tiens, voici **ce cher docteur Chasuble**»

[Michael et James (= le 1er he) parlent de Nick, le frère de Catherine, qui est une fille charmante.]

*'He looks to me like a pansy', he said to Michael, soon after Nick's arrival. 'I didn't like to say so before, but I had heard it about him in London. They're always trouble-makers believe me [...] Who'd believe that thing was twin to **dear Catherine**.*' (I. Murdoch)

«Il me fait l'effet d'une tapette», dit-il à Michael peu de temps après son arrivée. «Je n'aurais pas aimé le dire auparavant, mais j'ai entendu parler de lui à Londres. Ce sont toujours des fomentateurs de trouble, croyez-moi. [...] Comment croire que ce déchet est le frère jumeau de **la chère Catherine**.» (J. Desseine)

En liaison avec ce qui a été dit ci-dessus, cette traduction nous semble contestable sur ce point, l'utilisation de l'article est insuffisante: il faut le démonstratif «cette» ou le possessif. Nous proposons la traduction suivante:

«Je trouve qu'il a l'air d'une tapette», dit-il à Michael peu après l'arrivée de Nick. «Je ne voulais pas en parler tout de suite, mais je l'avais entendu dire à Londres. On a toujours des problèmes avec ces gens-là crois-moi... Qui croirait que cet être (ce type, cet individu) est le jumeau de **notre chère Catherine**.

b- adjectif possessif en anglais:

[Tintin rencontre les Dupont au Café; l'un des Dupont lui donne une tape dans le dos et s'exclame:] **Ce cher Tintin!**...Quelle joie de le revoir!...(Hergé, *Le Crabe aux pinces d'or*: 2)

My dear Tintin, how nice to see you again!... (*The Crab with the golden claws*: 2)

[Tintin rencontre les Dupont dans le soukh] Voilà **ces chers amis Dupont et Dupond!** ... (Hergé: 46)

My old friends Thomson and Thompson. (*Crab*: 46)

2.1.2. réaction du locuteur à un trait caractéristique du référent du nom propre.

a- le syntagme: «ce + Nom propre» constitue à lui seul l'énoncé, renforcé ou non par 'ah!' ou 'et'.

Ce Np! partage avec *Np* la propriété de pouvoir constituer à lui seul un énoncé:

Pierre!

Ce Pierre!

Moyennant une intonation spécifique, *Np* seul est appellatif, et *Np* précédé d'un démonstratif constitue une sorte de commentaire minimum d'une situation où le référent du nom propre est l'objet d'un jugement, favorable ou défavorable, de l'énonciateur. Souvent le contexte précise le jugement associé à une telle exclamation. (Gary-Prieur 1994: 210)

a₁- avec un nom de personne, cette construction ne peut se calquer en anglais de façon naturelle.

Pour l'illustrer nous avons imaginé un contexte de dialogue où l'on parle d'un tiers absent: 'un certain Georges':

locuteur 1: 'Georges devait passer un examen, il n'a pas travaillé et pourtant, il l'a eu'.

Réaction du locuteur 2: 'Ah! ce Georges!'

Nous avons exposé la situation à plusieurs anglophones, et ils nous ont fait les propositions de traductions suivantes:

- effacement de la référence au nom propre:

'What a guy!'/ 'He's some guy!

- autres formules:

That's George (for you)!

Typical George!

That's Typical of George!

That George! (serait rare)

He's some man for one man! (admiratif mais pourrait être particulier de l'Irlandais)

- a2- en conjonction avec un nom de nationalité ou de groupe, l'équivalent anglais pourra être l'article défini à valeur déictique.** L'exemple suivant illustre le cas d'une exclamation en discours intérieur libre, exprimée après une scène, Temple est américain, il vient de parler avec des officiers britanniques:

*Temple stepped out from the porch into the sun, adjusted his sun helmet and sighed audibly. **The British.** He shook his head in a mixture of rage and admiration.* (Boyd: 227)

Temple ressortit dans la rue au soleil, ajusta son casque et soupira bruyamment. **Ces Anglais!** Il secoua la tête de rage et d'admiration mélangées. (Besse: 255)

- b- le syntagme: «ce + Nom propre» est pris dans un énoncé exclamatif où il sert de thème pour un commentaire qui explicite la modalisation, le jugement du locuteur:**

- Ah bien! *en voilà un qui n'est pas bête, ce Giraudoux.* Il pense tout à fait comme moi... Et comme ma pauvre Marguerite! (F. Dorin)

'Well, now. He's no fool, is this Giraudoux. He thinks the way I do. The way poor dear Marguerite used to. (Wood 1995: 42-43)

[Deux frères viennent de se séparer dans une gare: l'un aime voyager en première classe, l'autre en seconde; chacun pense à l'autre dans son compartiment]

Each felt aggrieved that the other had not modified his habits to secure his society a little longer; but as Roger voiced it in his thoughts:

'Always a stubborn beggar, Nick!'
And as Nicholas expressed it to himself:
'Cantankarous chap Roger always was!'
 (Galsworthy: 18)

Chacun se sentait blessé de ce que l'autre n'ait pas modifié ses habitudes pour rester plus longtemps avec lui. Mais comme pensait Roger:

- Toujours têtù, Nick!

Et comme Nicolas se le disait à lui-même:

- Toujours désagréable, ce Roger!

(Mayran: 27)

CONCLUSIONS:

Cette étude révèle que le nom propre n'échappe pas au fonctionnement des déictiques liés à la situation d'énonciation, pas plus qu'à celui de l'anaphore dans la construction du texte. Il se plie à chaque système: le système français apparaît relativement pauvre ou économique dans sa distribution, le système anglais, plus riche dans son rendu de l'implicite véhiculé par cette forme de détermination (avec parfois même l'utilisation de constructions spécifiques correspondant à une utilisation du simple démonstratif en français). Le nom propre n'échappe pas en particulier à certaines formes de détermination révélatrices d'une prise en charge plus ou moins forte de l'énoncé par le locuteur, lorsqu'il investit le discours de présupposés et de subjectivité. Loin d'être amorphe, le nom propre fonctionne alors comme un révélateur des relations intersubjectives dans un acte de communication.

BIBLIOGRAPHIE

Références

- BALLARD Michel, *Le commentaire de traduction anglaise*, Paris, Nathan (Collection «128»), 1992, 128 pages.
- DUBOS Ulrika, *L'explication grammaticale du thème anglais*, Paris, Nathan, 1994.
- GARY-PRIEUR Marie-Noëlle, *Grammaire du nom propre*, Paris, P.U.F., 1994.
- JOLY André et O'KELLY Dairine, *Grammaire systématique de l'anglais*, Paris, Nathan, 1990.
- JONASSON Kerstin, *Le Nom Propre. Constructions et Interprétations*, Gembloux, Duculot, 1994.
- KLEIBER Georges, *Colloque DEIXIS*, Paris, 1990.

Corpus

- (*La*) *BIBLE de Jerusalem*, traduite en français sous la direction de L'Ecole Biblique de Jerusalem (1973), Paris, Cerf, 1996.
- *The Holy Bible*, Authorized King James Version, Oxford University Press, 1993.
- BOYD William, *An Ice-cream War* (1982), Harmondsworth, Penguin, 1983.
- , *Comme neige au soleil*, traduction de Christiane Besse (1985), Paris, Seuil (Points), 1986.
- FLAUBERT Gustave, *Madame Bovary* (1856), Paris, Garnier, 1957.
- , *Madame Bovary*, translated by Gerard Hopkins (1949, révisée en 1981), Oxford, University Press (The World's Classics), 1987.
- , *Madame Bovary*, translated by Alan Russell (1950), Harmondsworth, Penguin, 1971.

- , *Madame Bovary*, translated by Mildred Marmor, Londres, Signet Classic, 1964.
- GALSWORTHY John, *The Man of Property in: The Forsyte Saga* (1922), Londres, Heinemann, 1963.
 - , *Le Propriétaire*, traduit de l'anglais par Camille Mayran, Paris, Calmann-Lévy, 1925.
- MAURIAC François, *Le Nœud de vipères* (1933), Paris, Livre de Poche, 1987.
 - , *The Knot of Vipers*, translated by Gerard Hopkins (1951), Harmondsworth, Penguin, 1987.
- MURDOCH Iris, *The Bell* (1958), Harmondsworth, Penguin, 1963.
 - , *Les cloches*, traduction de Jérôme Deseine, Paris, Plon, 1961. Gallimard (folio), 1985.
- STEVENSON Robert Louis, *The Strange Case of Dr. Jekyll and Mr. Hyde/L'Etrange cas du Dr Jekyll et de Mr.Hyde*, traduction et notes de Jean-Pierre Naugrette, Paris, Livre de poche (bilingue), 1988.
 - , *L'étrange cas du Dr Jekyll et de M.Hyde*, traduit de l'anglais par Charles-Albert Reichen (1947), Paris, Gallimard (Folio Junior), 1991.